

ANNEXE 3

Barèmes réglementaires par corps**ADMINISTRATION CENTRALE**

Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €)

Corps Communs

Attachés

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE		Plafond réglementaire CIA annuel
		IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	
Attaché Hors Classe	G1	3500	40 290	7 110
Attaché Hors Classe	G2	3500	35 700	6 300
Attaché Hors Classe	G3	3500	27 540	4 860
Attaché Hors Classe	G4	3500	22 030	3 890
Attaché principal	G1	3 200	40 290	7 110
Attaché principal	G2	3 200	35 700	6 300
Attaché principal	G3	3 200	27 540	4 860
Attaché principal	G4	3 200	22 030	3 890
Attaché	G1	2 600	40 290	7 110
Attaché	G2	2 600	35 700	6 300
Attaché	G3	2 600	27 540	4 860
Attaché	G4	2 600	22 030	3 890

Conseillers techniques de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Inspecteur technique de l'action sociale (emploi)	G1	3500	27 540	4860
Conseiller technique supérieur de service social	G1	3 200	27 540	4 860
Conseiller technique de service social	G2	2 600	22 030	3 890

Secrétaires administratifs

Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
G1	Voir tableau ci-dessous	19 660	2 680
G2		17 930	2 445
G3		16 480	2 245

Secrétaires administratifs

	IFSE minimum annuel
Secrétaire administratif classe exceptionnelle	1 850
Secrétaire administratif classe supérieure	1 750
Secrétaire administratif classe normale	1 650

Assistants de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Assistant principal de service social	G1	1 750	20 485	3 615
	G2	1 750	17 085	3 015
Assistant de service social	G1	1 650	20 485	3 615
	G2	1 650	17 085	3 015

Adjoints administratifs

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Adjoints administratif principal 1ère classe et 2ème classe	G1	1 600	12 150	1 350
Adjoints administratif principal 1ère classe et 2ème classe	G2	1 600	11 880	1 320
Adjoint administratif 1ère, 2ème classe	G1	1 350	12 150	1 350
Adjoint administratif 1ère, 2ème classe	G2	1 350	11 880	1 320

Adjoints techniques

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Adjoints techniques principaux 1ère, 2ème classe, emploi fonctionnel	G1	1 600	7 560	1 350
Adjoints techniques 1ère et 2ème classe	G2	1 350	7 425	1 320

SERVICES DECONCENTRES/IDF

Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €)

Corps Communs

Attachés

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE		Plafond réglementaire CIA annuel
		IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	
Attaché Hors Classe	G1	2 900	36 210	6 390
Attaché Hors Classe	G2	2 900	32 130	5 670
Attaché Hors Classe	G3	2 900	25 500	4 500
Attaché Hors Classe	G4	2 900	20 400	3 600
Attaché principal	G1	2 500	36 210	6 390
Attaché principal	G2	2 500	32 130	5 670
Attaché principal	G3	2 500	25 500	4 500
Attaché principal	G4	2 500	20 400	3 600
Attaché	G1	1 750	36 210	6 390
Attaché	G2	1 750	32 130	5 670
Attaché	G3	1 750	25 500	4 500
Attaché	G4	1 750	20 400	3 600

Conseillers techniques de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Inspecteur technique de l'action sociale (emploi)	G1	2900	25 500	4 500
Conseiller technique supérieur de service social	G1	2500	25 500	4 500
Conseiller technique de service social	G2	1750	20 400	3 600

Secrétaires administratifs

Groupe RIFSEEP	IFSE Maximum	Plafond réglementaire CIA
G1	17 480	2 380
G2	16 015	2 185
G3	14 650	1 995

Secrétaires administratifs

Grades	IFSE	
	IFSE minimum	
Secrétaire administratif classe exceptionnelle	1 550	
Secrétaire administratif classe supérieure	1 450	
Secrétaire administratif classe normale	1 350	

Assistants de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum	IFSE maximum	Plafond réglementaire CIA annuel
Assistant principal de service social	G1	1 550	19 480	3 440
	G2	1 550	15 300	2 700
Assistant de service social	G1	1 400	19 480	3 440
	G2	1 400	15 300	2 700

Adjoints administratifs

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Adjoints administratif principal 1ère classe et 2ème classe	G1	1 350	11 340	1 260

Corps Santé / Cohésion sociale

Médecins inspecteurs de la santé publique

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Médecin général de santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Médecin général de santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Médecin général de santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Médecin inspecteur de santé publique	G1	4 000	43 180	7 620
Médecin inspecteur de santé publique	G2	4 000	38 250	6 750
Médecin inspecteur de santé publique	G3	4 000	29 495	5 205

Pharmacien inspecteurs de la santé publique

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Pharmacien général de santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Pharmacien général de santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Pharmacien général de santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Pharmacien inspecteur de santé publique	G1	4 000	43 180	7 620
Pharmacien inspecteur de santé publique	G2	4 000	38 250	6 750
Pharmacien inspecteur de santé publique	G3	4 000	29 495	5 205

Inspection de l'action sanitaire et sociale

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G1	4 100	42 305	7 465
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G2	4 100	37 485	6 615
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G3	4 100	28 917	5 103
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G1	4 000	42 305	7 465
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G2	4 000	37 485	6 615
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G3	4 000	28 917	5 103
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G1	3 800	42 305	7 465
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G2	3 800	37 485	6 615
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G3	3 800	28 917	5 103
Inspecteur de l'action sociale	G1	3 000	42 305	7 465
Inspecteur de l'action sociale	G2	3 000	37 485	6 615
Inspecteur de l'action sociale	G3	3 000	28 917	5 103

Ingénieur du génie sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur général	G1	4 100	42 305	7 465
Ingénieur général	G2	4 100	37 485	6 615
Ingénieur général	G3	4 100	28 917	5 103
Ingénieur en chef	G1	4 000	42 305	7 465
Ingénieur en chef	G2	4 000	37 485	6 615
Ingénieur en chef	G3	4 000	28 917	5 103
Ingénieur	G1	3 800	42 305	7 465
Ingénieur	G2	3 800	37 485	6 615
Ingénieur	G3	3 800	28 917	5 103

Corps Santé / Cohésion sociale

Médecins inspecteurs de la santé publique

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G1	2 900	38 021	6 710
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G2	2 900	33 737	5 954
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G3	2 900	26 775	4 725
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G1	2 500	38 021	6 710
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G2	2 500	33 737	5 954
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G3	2 500	26 775	4 725
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G1	2 500	38 021	6 710
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G2	2 500	33 737	5 954
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G3	2 500	26 775	4 725
Inspecteur de l'action sociale	G1	2 000	38 021	6 710
Inspecteur de l'action sociale	G2	2 000	33 737	5 954
Inspecteur de l'action sociale	G3	2 000	26 775	4 725

Ingénieur du génie sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur général	G1	3 800	38 021	6 710
Ingénieur général	G2	3 800	33 737	5 954
Ingénieur général	G3	3 800	26 775	4 725
Ingénieur en chef	G1	2 900	38 021	6 710
Ingénieur en chef	G2	2 900	33 737	5 954
Ingénieur en chef	G3	2 900	26 775	4 725
Ingénieur	G1	2 500	38 021	6 710
Ingénieur	G2	2 500	33 737	5 954
Ingénieur	G3	2 500	26 775	4 725

Ingénieurs d'études sanitaires

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G1	2 900	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G2	2 900	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G3	2 900	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G4	2 900	20 400	3600
Ingénieur d'études sanitaire principal	G1	2 500	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire principal	G2	2 500	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire principal	G3	2 500	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire principal	G4	2 500	20 400	3600
Ingénieur d'études sanitaire	G1	1 750	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire	G2	1 750	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire	G3	1 750	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire	G4	1 750	20 400	3600

Infirmiers (agents de catégorie A)

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Infirmier hors classe	G1	1 700	14 035	1 915
Infirmier hors classe	G2	1 700	13 025	1 775
Infirmier classe supérieure, classe normale	G1	1 650	14 035	1 915
Infirmier classe supérieure, classe normale	G2	1 650	13 025	1 775

Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Technicien en chef	G1	1 850	19 660	2 680
Technicien en chef	G2	1 850	17 930	2 445
Technicien en chef	G3	1 850	16 480	2 245
Technicien principal	G1	1 750	19 660	2 680
Technicien principal	G2	1 750	17 930	2 445
Technicien principal	G3	1 750	16 480	2 245
Technicien	G1	1 650	19 660	2 680
Technicien	G2	1 650	17 930	2 445
Technicien	G3	1 650	16 480	2 245

Adjoints sanitaires

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	1	1 350	11 340	1 260
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	2	1 350	10 800	1 200
Adjoint sanitaire	1	1 200	11 340	1 260
Adjoint sanitaire	2	1 200	10 800	1 200

Corps Travail

Inspection du travail

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Directeur du travail	G1	4 100	42 305	7 465
Directeur du travail	G2	4 100	37 485	6 615
Directeur du travail	G3	4 100	28 917	5 103
Directeur adjoint du travail	G1	3 800	42 305	7 465
Directeur adjoint du travail	G2	3 800	37 485	6 615
Directeur adjoint du travail	G3	3 800	28 917	5 103
Inspecteur du travail	G1	3 000	42 305	7 465
Inspecteur du travail	G2	3 000	37 485	6 615
Inspecteur du travail	G3	3 000	28 917	5 103

Contrôleurs du travail

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Contrôleur du travail hors classe	G1	1 850	19 660	2 680
Contrôleur du travail hors classe	G2	1 850	17 930	2 445
Contrôleur du travail hors classe	G3	1 850	16 480	2 245
Contrôleur du travail classe normale	G1	1 750	19 660	2 680
Contrôleur du travail classe normale	G2	1 750	17 930	2 445
Contrôleur du travail classe normale	G3	1 750	16 480	2 245

Ingénieurs d'études sanitaires

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum	IFSE maximum	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G1	2 900	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G2	2 900	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G3	2 900	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G4	2 900	20 400	3600
Ingénieur d'études sanitaire principal	G1	2 500	36 210	6 390
Ingénieur d'études sanitaire principal	G2	2 500	32 130	5 670
Ingénieur d'études sanitaire principal	G3	2 500	25 500	4 500
Ingénieur d'études sanitaire principal	G4	2 500	20 400	3 600
Ingénieur d'études sanitaire	G1	1 750	36 210	6 390
Ingénieur d'études sanitaire	G2	1 750	32 130	5 670
Ingénieur d'études sanitaire	G3	1 750	25 500	4 500
Ingénieur d'études sanitaire	G4	1 750	20 400	3 600

Infirmiers (agents de catégorie A)

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Infirmier hors classe	G1	1 450	12 520	1 705
Infirmier hors classe	G2	1 450	11 505	1 570
Infirmier classe supérieure, classe normale	G1	1 400	12 520	1 705
Infirmier classe supérieure, classe normale	G2	1 400	11 505	1 570

Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Technicien en chef	G1	1 550	17 480	2 380
Technicien en chef	G2	1 550	16 015	2 185
Technicien en chef	G3	1 550	14 650	1 995
Technicien principal	G1	1 450	17 480	2 380
Technicien principal	G2	1 450	16 015	2 185
Technicien principal	G3	1 450	14 650	1 995
Technicien	G1	1 350	17 480	2 380
Technicien	G2	1 350	16 015	2 185
Technicien	G3	1 350	14 650	1 995

Adjoints sanitaires

Grade	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	G1	1 350	11 340	1 260
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	G2	1 200	10 800	1 200
Adjoint sanitaire	G1	1 200	11 340	1 260
Adjoint sanitaire	G2	1 200	10 800	1 200

Corps Travail

Inspection du travail

ANNEXE 3A

Barèmes de gestion par corps appliqués au sein des ministères chargés des affaires sociales

Corps Communs

Attachés : barème au 1er janvier 2022

Administration centrale

CORPS :		Attaché		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	17 600 €	40 290 €	7 110 €	
Groupe 2	15 200 €	35 700 €	6 300 €	
Groupe 3	13 800 €	27 540 €	4 860 €	
Groupe 4	12 000 €	22 030 €	3 890 €	

Île-de-France

CORPS :		Attaché		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	17 600 €	36 210 €	6 390 €	
Groupe 2	15 200 €	32 130 €	5 670 €	
Groupe 3	13 800 €	25 500 €	4 500 €	
Groupe 4	12 000 €	20 400 €	3 600 €	

Services territoriaux

CORPS :		Attaché		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	16 000 €	36 210 €	6 390 €	
Groupe 2	13 500 €	32 130 €	5 670 €	
Groupe 3	12 000 €	25 500 €	4 500 €	
Groupe 4	11 000 €	20 400 €	3 600 €	

Secrétaire administratif : barème au 1er janvier 2022

Administration centrale

CORPS :		Secrétaire administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	9 000 €	19 660 €	2 680 €	
Groupe 2	8 500 €	17 930 €	2 445 €	
Groupe 3	8 000 €	16 480 €	2 245 €	

Île-de-France

CORPS :		Secrétaire administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	9 000 €	17 480 €	2 380 €	
Groupe 2	8 500 €	16 015 €	2 185 €	
Groupe 3	8 000 €	14 650 €	1 995 €	

Services territoriaux

CORPS :		Secrétaire administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	8 000 €	17 480 €	2 380 €	
Groupe 2	7 000 €	16 015 €	2 185 €	
Groupe 3	6 000 €	14 650 €	1 995 €	

Adjoint administratif

Administration centrale

CORPS :		Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	5 100 €	12 150 €	1 350 €	
Groupe 2	5 000 €	11 880 €	1 320 €	

Île-de-France

CORPS :		Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	3 900 €	11 340 €	1 260 €	
Groupe 2	3 800 €	10 800 €	1 200 €	

Services territoriaux

CORPS :		Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	3 700 €	11 340 €	1 260 €	
Groupe 2	3 600 €	10 800 €	1 200 €	

Adjoint technique

Administration centrale

CORPS :		Adjoint technique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	5 100 €	12 150 €	1 350 €	
Groupe 2	5 000 €	11 880 €	1 320 €	

Île-de-France

CORPS :		Adjoint technique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	3 900 €	11 340 €	1 260 €	
Groupe 2	3 800 €	10 800 €	1 200 €	

Services territoriaux

CORPS :		Adjoint technique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	3 700 €	11 340 €	1 260 €	
Groupe 2	3 600 €	10 800 €	1 200 €	

Inspecteur du travail : barème au 1er janvier 2022 (Pour mémoire)

Administration centrale

CORPS :		Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE		

Assistants de service social : barème au 01/01/2023**Administration centrale**

Assistants sociales			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	8 000 €	20 485 €	3 615 €
Groupe 2	7 000 €	17 085 €	3 015 €

Île-de-France

Assistants sociales			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	8 000 €	19 480 €	3 440 €
Groupe 2	7 000 €	15 300 €	2 700 €

Services territoriaux

Assistants sociales			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	8 000 €	19 480 €	3 440 €
Groupe 2	7 000 €	15 300 €	2 700 €

Médecins inspecteurs de la santé publique : barème au 01/01/2023**Administration centrale**

Médecins inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Corps Santé / Cohésion sociale**Île-de-France**

Médecins inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Services territoriaux

Médecins inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique : barème au 01/01/2023**Administration centrale**

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Île-de-France

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Services territoriaux

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Inspection de l'action sanitaire et sociale : barème au 01/01/2023**Administration centrale**

Inspection de l'action sanitaire et sociale			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	18 000 €	42 305 €	7 465 €
Groupe 2	16 000 €	37 485 €	6 615 €
Groupe 3	14 800 €	28 917 €	5 103 €

Île-de-France

Inspection de l'action sanitaire et sociale			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	18 000 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	16 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	14 800 €	26 775 €	4 725 €

Services territoriaux

Inspection de l'action sanitaire et sociale			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe			
Groupe 1	16 500 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	14 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	13 000 €	26 775 €	4 725 €

Ingénieurs du génie sanitaire : barème au 01/01/2023**Administration centrale**

Ingénieurs du génie sanitaire			
CORPS :	Socle indémunitaire IFSE	Plafond réglementaire IF	

ANNEXE 4

Valorisation des événements de carrière

Les barèmes sont identiques pour l'administration centrale et les services déconcentrés.
 Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €).

Corps	Changement de groupe ascendant	Mobilité au sein d'un groupe (mobilité latérale)	Changement de grade
Médecin inspecteur de santé publique	2 000 €	1 500 €	2 200 €
Pharmacien inspecteur de santé publique	2 000 €	1 500 €	2 200 €
Ingénieur du génie sanitaire	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Ingénieur d'études sanitaires	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Infirmier (agents de catégorie A)	2 000 €	1 000 €	1 500 €
Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire	1 000 €	750 €	1 000 €
Infirmier (agents de catégorie B)	1 000 €	750 €	1 000 €
Adjoint sanitaire	800 €	500 €	500 €
Inspection du travail	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Contrôleur du travail	1 000 €	750 €	1 000 €
Attaché d'administration de l'Etat	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Conseiller technique de service social	2 000 €	1 000 €	1 500 €
Assistant de service social	1 500 €	800 €	1 250 €
Secrétaire d'administration	1 000 €	750 €	1 000 €
Adjoint administratif	800 €	500 €	500 €
Adjoint technique	800 €	500 €	500 €

ANNEXE 5
Fonctions éligibles à la majoration d'encadrement

Administration centrale

Secteur	Fonctions	Montant de la majoration*
Administration centrale	Adjoints de sous-directeurs, chefs de département, chefs de mission ou chefs de bureaux	3 000 €
	Adjoints chefs de département, chefs de mission, chefs de bureaux	1 500 €
DSS - Mission nationale de contrôle	Chefs d'antenne interrégionale de la mission	3 000 €
	Agents de catégorie A affectés dans ces mêmes antennes	1 500 €

Services territoriaux

Secteur	Fonctions	Montant de la majoration*
	Responsables d'unité de contrôle	3 000 €
DRIHL	Chefs de service en charge de l'hébergement	2 400 €

* montants forfaitaires pour année pleine /temps plein

ANNEXE 6

Cartographies des emplois par corps**adjoints administratifs**

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Assistant de direction - Coordonnateur d'équipe - Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistant au contrôle des entreprises - Coordonnateur d'équipe - Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires - Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire - Agent d'accueil - Gestionnaire de dossiers - Autre chargé de fonctions administratives ou techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire - Agent d'accueil - Gestionnaire de dossiers - Autre chargé de fonctions administratives ou techniques

adjoints techniques

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Statuts d'emplois - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe <p>Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour des fonctions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Statuts d'emplois - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe <p>- Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour l'exercice des fonctions</p>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Conducteur automobile - Autres fonctions : assistant, agent d'accueil, gestionnaire de moyen, manutentionnaire etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Conducteur automobile - Chargé de fonctions administratives ou techniques - Manutentionnaire

attachés

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers d'administration et assimilés - Adjoint au sous-directeur - Chef de bureau / département / mission / division - Directeur de cabinet / chef de cabinet d'un directeur ou directeur général - Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur ou directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers d'administration et assimilés - Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (tous réseaux – non DATE) - Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général) - Directeur régional aux droits des femmes et à l'égalité - Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général - Délégué départemental (ARS) - Direction ou délégation départementale relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire général - UD dont le RUD relève du groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : Responsable sectoriel en pôle 3E / SG
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 - Chef de projet / chargé de mission auprès d'un chef de service ou sous-directeur d'administration centrale 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 - Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité - Autre chef de pôle / responsable de pôle / responsable sectoriel (pôle 3E) / secrétaire général d'unité d'une direction ou unité départementale - Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG) - Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux) - Agent comptable, chef des services financiers (établissements de formation jeunesse et sports)
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autre fonction d'encadrement - Chef de projet / chargé d'études / de mission au sein d'un bureau / mission 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autre fonction d'encadrement - Responsable de projet / chargé de développement de l'emploi et des territoires / pilote opérationnel de dispositifs ou projets/ chargé d'études / de mission / cadre de gestion (droits des femmes)
Groupe 4	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions

secrétaires administratifs

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de projet / Chef de projet - Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base) - Coordonnateur d'une équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de projet / Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur régional ou directeur général - Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base) - Coordonnateur d'une équipe - Chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 - Assistant de direction - Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés/ou rares 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 - Assistant de direction - Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés / ou rares (dont chargé du renseignement en droit du travail et de la formation professionnelle)
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire - Secrétaire - Agent d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire - Secrétaire - Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires - Assistant au contrôle des entreprises - Agent d'accueil

IASS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint au sous-directeur - Chef de bureau /département/mission/division - Chef d'antenne MNC - Chargé d'études/de mission /projet auprès d'un directeur ou directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (DR(D)JSCS – non DATE) - Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général) - Délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité - Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général - Délégué départemental (ARS) - Direction ou délégation relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous-directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité - Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG) - Autre chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire général de direction départementale - Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux)
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autre fonction d'encadrement - Autres fonctions - Auditeur MNC 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autre fonction d'encadrement - Autres fonctions

inspection du travail

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint au sous-directeur - Chef de département/bureau/mission/division - Chef du groupe national de veille, d'appui et de contrôle - Chargé d'études/de mission/de projet auprès d'un directeur ou directeur général 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef / responsable de pôle /secrétaire général en direction régionale non DATE - Adjoint à un emploi fonctionnel (DATE/RUD) - Responsable sectoriel en pôle 3^E / responsable de pôle contrôle de la formation professionnelle / chef de SESE ou équivalent en unité régionale - Unité départementale classée en groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général - Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès du directeur régional
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du Groupe 1 - Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous-directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Autre unité départementale : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général - Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur d'unité départementale
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autre fonction d'encadrement - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 2 - Autres fonctions

CTSS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat - Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général - Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un directeur ou directeur général - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat - Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un DR ou directeur général - Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un DR ou directeur général - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Autres conseillers techniques de service social du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Autres conseillers techniques de service social du personnel

ASS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général - Assistant de service social du personnel - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur régional ou directeur général - Assistant de service social du personnel - Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à un chef d'équipe - Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité 	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à un chef d'équipe - Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité

infirmiers_cat B

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p>	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial</p> <p>Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)</p> <p>Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p>
groupe 2	Autres fonctions	<p>Infirmier de prévention (gestion des RH)</p> <p>Autres fonctions</p>

infirmiers_cat A

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale - Coordonnateur d'une équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial Charge d'inspection contrôle (formation ICARS) - Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...) - Coordonnateur d'une équipe
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Infirmier de prévention (gestion des RH) - Autres fonctions

infirmiers_Polynésie

Groupe de fonctions	Polynésie
Groupe 1	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial</p> <p>Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)</p> <p>Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p> <p>Cadre formateur</p> <p>Infirmier en poste isolé</p>
Groupe 2	<p>Infirmier de prévention (gestion des RH)</p> <p>Infirmier de soins, spécialisé ou non</p> <p>Autres fonctions</p>

contrôleurs du travail

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	Chef de pôle, de section ou assimilé Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau Responsable ou cheffe/chef de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de bureau/section/service/ département / cellule (entité de base) - Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau - Responsable / chef de projet / chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale ou après d'un DI(R)ECCTE - Référent-expert / appui-ressources-méthodes notamment sur risques particuliers Agent chargé d'une mission mutualisée
Groupe 2	Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés* - Agent de contrôle dans un secteur complexe ou exposé <p>Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</p>
Groupe 3	Autres fonctions	Autres fonctions

adjoints sanitaires

Groupe de fonctions	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	Chef d'équipe ou coordinateur d'une équipe Chargé d'inspection et/ou de contrôle Responsable d'un projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)
Groupe 2	autres fonctions

T3S

Groupes de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Cheffe/chef d'une unité ou assimilé - Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheffe/chef d'une unité ou assimilé - Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisé au niveau régional ou départemental sur une thématique donnée)
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés 	<ul style="list-style-type: none"> - Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés - Chargée/chargé d'inspection/contrôle
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions

IES

Groupe de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de bureau / département / mission / division - Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable cellule/service/pôle, - Conseiller/ chargé de mission/chef de projet auprès du DG
Groupe 2	<p>Adjoint à une fonction du groupe 1 Chef de projet auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller-expert (mission de référent interdépartemental ou national au sein d'un réseau) - Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions

IGS

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint au sous-directeur - Chef de bureau / département / mission / division - Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur / chef de pôle / département (non membre du comex-membre du codir, n-1 du directeur régional) - Délégué départemental <p>Responsable ou chef de projet / Chargé de mission / conseiller / chef de projet auprès du DG</p> <p>Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle/département/service non-membre du comex-membre du codir</p>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint à une fonction du groupe 1 - Chef de projet / Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur - Expert auprès d'une instance internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre chef de Pôle/ département/ service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG) - Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres fonctions

MISP

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint au sous-directeur ou équivalent -Chef de bureau ou équivalent -Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public -Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale 	<p>Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental...)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG -Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex -Adjoint à un directeur membre du comex <p>Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir</p>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 -Chargé de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public -Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale -Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal -Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur 	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 -Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG) -Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale -Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 2 -Autre conseiller, chargé de dossiers usuels 	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 2 -Autre conseiller, chargé de dossiers usuels

PHISP

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint au sous-directeur ou équivalent -Chef de bureau ou équivalent -Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public -Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale -Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 -Charge de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public 	<ul style="list-style-type: none"> -Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental...) -Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG -Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex -Adjoint à un directeur membre du comex <p>Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 1 -Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> -Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale -Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal -Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur 	<ul style="list-style-type: none"> -Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale -Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 2 -Autre conseiller, chargé de dossiers usuels 	<ul style="list-style-type: none"> -Adjoint à une fonction relevant du groupe 2 -Autre conseiller, chargé de dossiers usuels